



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance orange Neige ***Point de situation le mercredi 21 janvier à 16h30*** ***Prévisions pour la nuit et la journée du jeudi 22 janvier***

Prévisions météo

L'épisode d'intempéries se poursuit sur le département de l'Ardèche. Les chutes de neige continuent sur une large moitié nord du département, et s'accumulent en particulier sur les secteurs du Cheylard, Saint Sauveur de Montagut et Lamastre, et dans une moindre mesure autour d'Annonay.

La limite pluie-neige devrait être fixée entre 300 et 500m d'altitude en soirée du mercredi 21 janvier, et pourrait descendre à 200m voire 100m en cours de nuit, et en particulier sur l'extrême nord de l'Ardèche.

Le vent s'orientera au nord en cours de soirée et de nuit, en se renforçant, avec un risque de congères et de verglas, en particulier sur le plateau ardéchois.

La circulation devrait donc être difficile et la plus grande vigilance est nécessaire, comme l'équipement spécial des véhicules.

Etat des routes

Les services du Conseil général demeurent à pied d'œuvre pour dégager les axes routiers. Au-dessus de 600m les chaussées sont enneigées et les conditions de circulation sont délicates à difficiles localement. Entre 300 et 600m les conditions de circulation sont délicates localement. Les équipements spéciaux sont fortement recommandés dès 300m et obligatoires dès 600m.

A 16h le mercredi 21 janvier, les routes fermées sont les suivantes :

- RD268 entre Vernoux et St Barthélemy Grozon
- RD 21 entre Vernoux et Saint Laurent du Pape pour les poids lourds
- RD 578 entre Le Cheylard et Mézilhac

L'accès au col de l'Escrinet demeure règlementé :

- interdiction au poids lourds de plus de 7,5t
- équipements spéciaux obligatoires pour les véhicules légers

Les équipements spéciaux sont recommandés sur la RN102.

Les forces de l'ordre seront mobilisées en soirée et dès le début de la journée de jeudi pour assurer la surveillance de l'accès aux zones réglementées.



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Le serveur vocal du Conseil général est accessible au 09 69 39 07 07 pour une information actualisée en temps réel.

Transports scolaires

Les transports scolaires sont suspendus la journée du jeudi 22 janvier pour les établissements scolaires suivants :

- Le Cheylard
- Saint Sauveur de Montagut
- Lamastre
- Saint Agrève
- Saint Cirgues en Montagne

Les établissements restent néanmoins ouverts le jeudi 22 janvier pour l'accueil des élèves locaux ou acheminés par leurs propres moyens.

Pour les autres établissements, les transports scolaires sont maintenus. Les parents sont toutefois invités à attendre le passage effectif des cars, qui peuvent subir des retards eu égard aux conditions de circulation.

Autres transports de personnes

La ligne 73 Valence TGV-Aubenas est suspendue entre Privas et Aubenas, à l'exception d'un départ dans chaque sens ce soir mercredi à 18h30, via Le Teil. Un Privas-Aubenas, départ 20h30 sera également assuré via Le Teil.

Les informations relatives à cette ligne sont actualisées sur la page Facebook « Keolis Drôme Ardèche » ou en appelant le : 04 75 35 69 90.

La ligne 74 Montélimar-Aubenas fonctionne normalement.

Les lignes du Conseil général fonctionnent normalement.

Des retards demeurent possibles sur ces lignes en fonction des conditions effectives de circulation.

Electricité

Le mercredi 21 janvier à 16h, un peu moins de 2000 clients sont encore privés d'électricité. Les services d'ERDF sont en cours d'intervention pour rétablir le service dans des délais raisonnables.

La préfecture rappelle aux automobilistes les consignes de sécurité :

- Tout déplacement inutile est à éviter,
- Soyez très prudents et vigilants,
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes,
- Respectez les déviations ou restrictions de circulation mises en place
- Tenez-vous informé de la situation.



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Avant tout déplacement, consultez :

- La carte météorologique de Météo France : <http://www.meteofrance.com>
- Le répondeur de l'état des routes dans le département de l'Ardèche : 09 69 39 07 07
- Le serveur vocal de la préfecture : 02 31 39 30 64
- Le site internet Inforoutes Massif central : <http://www.inforoute-massif-central.fr/>
- Le site internet de la préfecture : <http://www.ardeche.gouv.fr/>